Fribourg, Suisse. – 38me année – N° 92. Le numéro Cinq centimes. Mardi 21 avril 1908

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

La décision de l'Italie de faire une démonstration navale contre la Turquie a surpris par sa soudaineté. Elle n'avait été préparée par aucune note officieuse, et, à la nouvelle de la mobilisation, on se demandait pourquoi elle se produisait. *On a supposé* d'abord qu'il s'agissait d'obliger la Sublime Porte à sévir contre les autorités tripolitaines, qui ne paraissaient pas s'inquiéter de rechercher et de punir les meurtriers d'un franciscain italien, à Derna, en Tripoli. Mais dès que la victime était un religieux, on pouvait bien supposer qu'un gouvernement libre-penseur ou maçonnique ne mobiliserait pas une escadre pour les os d'un capucin. Un communiqué officiel du ministère italien n'a d'ailleurs pas tardé à expliquer que la démonstration visait le refus de la Turquie de laisser installer des bureaux de poste italiens dans cinq villes de l'empire turc, à Constantinople, à Salonique, à Valona (Macédoine), à Smyrne et à Jérusalem.

On sait que les grandes puissances, dans les centres principaux de Turquie, par exemple, dans les villes qui viennent d'être citées et dans d'autres encore comme Damas, Beyrouth, partout où il y a des consulats ou une succursale d'une des compagnies de navigation, ont établi des bureaux de poste, qui se chargent d'expédier en Europe les lettres et tous les articles de messagerie.

Cette organisation, qui ne témoigne pas d'une excessive confiance en l'administration du sultan, était plus ou moins nécessaire pour assurer la régularité du service postal et aussi pour mettre le secret postal à l'abri de la curiosité des autorités turques.

La poste turque a la réputation fondée d'être peu discrète et peu exacte. Les postiers turcs exercent souvent leurs vengeances personnelles en retardant le courrier des personnes dont ils ont à se plaindre. Il est certain que le Trésor turc perd beaucoup par le fait de l'installation de ces bureaux européens auxquels on va acheter des timbres et auxquels on confie de nombreuses expéditions, et que le sultan lutte pour ne pas les laisser se multiplier.

Mais l'Italie voulait avoir des bureaux de poste. Les autres puissances estimaient que sa demande était légitime. La Turquie refusa disant que, si les consuls italiens persistaient à ouvrir ces bureaux, elle en empêcherait le fonctionnement en mettant devant chacun un peloton de soldats.

A Rome, on s'est fâché, et l'on a décidé la démonstration navale. M. Tittoni en aurait averti M. de Bülow, qui se serait même engagé à user de l'influence de la diplomatie allemande pour inviter le sultan à céder.

La nouvelle de la démonstration navale a causé une grosse émotion, non seulement à Constantinople, mais aussi à Vienne. Aussitôt qu'il s'en est aperçu, le gouvernement italien en a diminué l'importance. De la vingtaine de navires qui devaient transporter 5000 hommes en une île turque de la mer Egée, deux divisions sont restées à Gaëte, et la division qui est partie est arrêtée à la Sude, port de l'île de Crète, où elle attend des instructions.

On ne se dissimule pas que l'entrée en scène de la marine italienne vient de la résolution générale qu'a prise *l'Italie de jouer un rôle dans* la question d'Orient et des Balkans. L'affaire des bureaux de poste n'est qu'un prétexte. Mais l'Autriche ayant été appuyée par l'Allemagne dans sa poussée vers Salonique, l'Italie a voulu quelque chose à son tour. Elle prend ses mesures pour être prête un jour à avoir une part à la succession de l'homme malade.

***

Les syndicats d'instituteurs de France ont tenu un congrès à Lyon. Il a été préparé et conduit par M. Nègre, ex-instituteur de la Seine.

On sait que les syndicats d'instituteurs ne sont que temporairement tolérés par le gouvernement et que celui-ci leur a interdit de s'affilier à la Fédération du travail. Or, cette catégorie d'instituteurs ne demande que cela. Ils ont sollicité l'autorisation de tenir un congrès commun avec ces socialistes avancés dans l'anarchie et dévoués à l'antimilitarisme. Elle leur a été refusée. Mais s'ils ont tenu un congrès séparé, ils ont aussi, afin de bien marquer leurs sympathies, tenu ce congrès à la Bourse du travail.

Les résolutions ont été à l'avenant de ces promesses. Ils ont voté, sur la proposition de M. Nègre, que le programme d'enseignement actuel ne valait rien, et que, pour le réformer, les instituteurs devaient appeler à eux les parents ouvriers, puisque ce sont les ouvriers qui forment la masse des parents et que par conséquent ils sont les premiers intéressés.

Pour être logiques, il faudrait que, dans les campagnes, on appelât aussi les paysans à établir les programmes scolaires. Si l'on faisait cette proposition aux instituteurs syndicalistes, ils seraient forcés de répondre : « Très bien, pourquoi pas ? » Ouvriers, paysans, peu leur importe qui vienne pourvu que ces élus ne comprennent pas grand'chose à la besogne qui les attend et que les instituteurs soient *les maîtres des programmes. Cette* prétention très nette s'est affirmée par la résolution que les syndiqués ont prise de demander que l'œuvre de l'instruction leur fût entièrement remise. Ils consentent bien à être payés par l'Etat ; mais, à part cette *utile ingérence, il faut que l'Etat les* laisse faire.

Tant que les instituteurs ne travailleront qu'à chasser Dieu de l'école et de l'enseignement, le gouvernement les laissait complaisamment faire ; ils exécutaient le programme des loges qui gouvernent le gouvernement. Maintenant que les instituteurs se sont voués à la mission de chasser même l'idée de patrie, des journaux, comme le *Radical*, s'indignent. « L'idée de patrie, dit-il, avait son sanctuaire dans l'école ; les instituteurs veulent l'en chasser ! Ils ont juré d'enlever à la France républicaine le cœur de ses enfants ! »

De tout cela, il n'y a qu'une conclusion à tirer, c'est que le gouvernement français a les instituteurs qu'il *mérite*.

***

Le service de la statistique du ministère du commerce en France n'a pas encore livré ses renseignements officiels sur le mouvement de la population en 1907. Mais une revue hebdomadaire en a eu communication.

En consultant les tables des nombreuses années précédentes, où l'excédent des naissances sur les décès devenait toujours plus faible, on pouvait conclure que, après quelques années, *les naissances ne balanceraient que* juste les décès.

Ce triste résultat a été brusquement atteint et même de beaucoup dépassé en 1907, où, pour 793,000 décès, il n'y a eu que 773,000 naissances. Les décès l'emportent donc pour 20,000. Si un coup imprévu ne vient pas rendre à la France la conscience de sa responsabilité nationale, l'année 1907 aura commencé l'ère de l'agonie d'une race.

***

Les socialistes belges ont tenu un congrès le jour de Pâques.

Les intellectuels du parti y ont été un peu malmenés. On a reproché aux députés leurs fréquentes absences des séances de la Chambre. On leur a démontré qu'ils manquaient plus souvent les séances que les députés des autres partis. L'un des visés a répondu que ces absences étaient motivées par la nécessité de « prendre contact avec le prolétariat » (rhétorique socialiste); on lui a fait savoir que ce contact importait moins que l'accomplissement du devoir de député. L'assemblée a voté un ordre du jour instituant le contrôle des absences des mandataires socialistes. Ce sera comme à l'école : « Citoyen Furnémont, où étiez-vous hier, au lieu d'être à votre banc à la Chambre ? Citoyen De Fuisseaux, pourquoi êtes-vous arrivé trop tard à la dernière séance ? » Ils n'*oseront* pas répondre qu'ils ont été faire une partie en auto, car ils avoueraient qu'ils fuient en auto le contact du prolétariat.

Le congrès de Bruxelles a encore décidé que les députés socialistes devraient voter contre la reprise du Congo. M. Vandervelde a obtenu seulement que le congrès ne votât pas contre le principe même de la colonisation.

L'état sanitaire

DES ÉCOLIERS D'UNE GRANDE VILLE

Le rapport sur « l'activité des médecins scolaires » de Berlin, qui vient de paraître, renferme d'intéressantes données sur l'état sanitaire des enfants de cette ville. Pendant l'année 1906 1907, 44 médecins ont exercé leur art dans les écoles de Berlin; chacun avait en moyenne 5176 enfants sous sa responsabilité. Des 35,481 enfants qui devaient entrer dans les *classes, au commencement de l'année* scolaire, 3100 ont dû être renvoyés dans leurs familles, soit 8,74 %, pour cause de faiblesse physique ou intellectuelle. De ceux qui restaient, 9169 ont été mis en observation médicale, soit 25,84 %, pour les *motifs suivants :*

Anémie, faiblesse générale, 5129 cas ; rachitisme, 1011 cas; scrofules, 1751 cas ; tuberculose pulmonaire, 1386 cas; maladies de cœur, 2551 cas; maladies nerveuses, 1457 cas ; faiblesse des yeux, 7454 cas; déviation de la colonne vertébrale, 2380 cas.

Sur trois enfants en âge d'entrer à l'école, un est malade ou maladif.

Ces chiffres montrent à l'évidence la misère et l'incurie de nombreuses familles des grandes villes. En trois ans, le nombre des enfants que les médecins ont soumis à une surveillance spéciale a augmenté de 12,144, alors que le chiffre de la population scolaire n'est monté que de 4433.

La cause du mauvais état sanitaire des écoliers de Berlin doit être *cherchée surtout, au dire des médecins* scolaires, dans l'insuffisante alimentation et dans le logement insalubre des enfants dans leurs familles. L'alcool exerce aussi ses méfaits dans la population enfantine. Dans une école du nord de la ville, 21 % des enfants boivent de la bière tous les jours ou du moins plusieurs fois par semaine, 2 % de l'eau-de-vie, 2, 1 % du vin. La brosse à dents est à peu près inconnue chez la plupart des écoliers des quartiers peu aisés. Beaucoup viennent en classe sans avoir déjeuné, le plus souvent parce que leurs parents ne se sont pas levés assez tôt pour leur préparer à manger. L'attention que vouent les médecins à débarrasser de leur vermine la tête ou le corps des enfants n'a pas toujours abouti à un résultat appréciable, parce que la famille est sur ce point d'une négligence déplorable.

On sait l'importance du sommeil dans la vie de nos écoliers, et cependant beaucoup d'entre eux ne peuvent jouir de cet indispensable repos. Le nombre de ceux qui couchent seuls dans un lit varie entre 6 et 40 % ; dans 6 % des cas, plus de deux personnes couchent dans un même lit. Un docteur a trouvé que 12 % des enfants qui lui sont confiés viennent en classe avec des souliers troués. Un autre déclare qu'un enfant sur cinq est atteint de tuberculose déclarée ou latente.

Ces déclarations d'hommes compétents doivent nous faire réfléchir sur les côtés faibles, honteux même, de notre civilisation si brillante en apparence et sur les tristes résultats qu'un tel état de choses doit amener dans l'avenir. « Les enfants débiles et maladifs, disent les médecins berlinois, sont un poids mort pour la classe, car on ne peut rien demander de corps insuffisamment robustes. Ils tomberont infailliblement plus tard à la charge de l'assistance publique. Ils feront baisser le nombre des jeunes gens aptes au service militaire. Ils causeront ainsi un tort considérable à la force militaire et à la production industrielle et économique de la nation ». Aussi sont-ils unanimes à réclamer une enquête minutieuse sur les conditions d'alimentation et de logement des écoliers, à la suite de laquelle des mesures énergiques seront indiquées qu'il faudra prendre absolument ; il y va de l'avenir du pays.

Dernièrement aussi, une revue médicale, la *Wochenschrift für soziale Medizin, Hygiene und Medizinalstatistik*, publiait une étude du Dr Hamburger, sur les relations qui existent entre la mortalité infantile et l'état de fortune des parents dans la même ville de Berlin. L'enquête a porté sur 7261 enfants; il en est résulté la constatation que 50,6 % des enfants nés de familles de prolétaires n'atteignent pas l'âge de 16 ans, tandis que 18 % seulement des enfants de familles aisées meurent avant cet âge.

Ces résultats étaient prévus. Il y a *longtemps que l'on se préoccupe* d'améliorer l'état sanitaire des écoliers; cette préoccupation nous a valu les beaux bâtiments de classes dont la plupart des villes et des villages de nos pays civilisés commencent de s'honorer.

Mais on s'en est pris trop uniquement au bâtiment d'école et au programme. On a crié à l'insalubrité des locaux et au surmenage. On a trop oublié les familles et leur incurie, l'insuffisance de la nourriture et du logement, les veillées tardives et l'abréviation du sommeil qui en résulte, le travail à domicile, aussi, dont certains parents surchargent leurs enfants. C'est à la situation de l'enfant dans la famille et à la protection de l'enfance contre des parents insouciants ou vicieux qu'il faut maintenant se vouer.

E. DÉVAUD.

ÉTRANGER

La démonstration navale italienne

L'effectif de l'escadre

L'escadre, composée de quatre divisions, *est assez forte pour prendre Constantinople*, si l'envie lui en venait. Mais elle n'y songe pas. Elle comprend 8 cuirassés, 3 croiseurs cuirassés, 3 croiseurs protégés, 24 torpilleurs, 3 canonnières et 3 navires auxiliaires.

Elle est constituée de la manière suivante. La première division, vice-amiral Grenet, comprend trois cuirassés : *Regina-Margherita*, *Benedetto-Brin*, *Regina-Elena*. La deuxième division est formée par le croiseur cuirassé *Ferrucio*, le croiseur cuirassé *Varese*, qui se trouve actuellement à Derna et rejoindra dans la mer Egée, et deux croiseurs cuirassés, *Agordat* et *Coatit*.

La troisième division, contre-amiral Rocca-Rey, comprend deux cuirassés : *Filiberto*, *Saint Bon*, un croiseur cuirassé, *Vettor-Pisani*, une canonnière, *Iride*. La quatrième division, contre-amiral Faravelli, comprend trois cuirassés : *Sicilia*, *Re-Umberto*, *Sardegna*, une canonnière, *Urania*. Ajoutons le croiseur *Piemonte*, ayant le commandement de huit contre-torpilleurs, seize torpilleurs de haute mer, plus un charbonnier, un navire-atelier, un navire-citerne.

L'impression à Rome

L'annonce du départ de la flotte a suscité dans tous les milieux de Rome une impression profonde. C'est partout une satisfaction générale et même une sorte de joie. On semble éprouver une émotion particulière à voir partir pour la première fois la flotte italienne, cette flotte qui depuis plusieurs années est l'objet des sacrifices et des espoirs de la patrie entière.

Les milieux socialistes même partagent ces sentiments.

La Porte cède

Hier matin lundi, l'ambassadeur de Turquie a remis à M. Tittoni une note de la Sublime-Porte reconnaissant complètement les droits de l'Italie dans la question des bureaux de poste.

Une partie de l'escadre qui était déjà en route s'arrêtera à la Canée (Crète). L'autre partie, prévenue télégraphiquement restera, ancrée dans les ports.

L'escadre ne désarmera pas jusqu'à ce que le litige ait reçu une solution définitive.

M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, et le marquis Imperiali se sont concertés à la Consulta pour arrêter la réponse à faire à la Turquie.

La France au Maroc

L'AFFAIRE DE MENABBA

Les blessés évacués de Menabba sur Colomb-Béchar donnent des détails sur le combat de jeudi. Mercredi soir, diverses reconnaissances avaient exploré les environs sans rencontrer d'ennemis. Cependant on apprit que sept hommes envoyés en reconnaissance n'étaient pas rentrés et avaient péri assassinés. Les précautions d'usage furent prises, mais pendant la nuit la harka, ayant fait 25 kilomètres, put approcher du camp. Une partie des troupes marocaines se posta sur une colline dominant le camp et, à l'abri d'une vieille maison, se mit à tirer sur les Français, tandis que l'autre fraction de la harka se ruait sur les tentes.

Les Français, sans même se vêtir, prirent les armes, et après vingt minutes de combat, les Marocains furent exterminés ou jetés hors du camp. Les lignes françaises se formèrent, mais elles essuyèrent une terrible fusillade des Marocains embusqués sur la colline. Une compagnie montée, sous les ordres du capitaine Maury, fut envoyée pour enlever la position. Elle n'y réussit que lorsque l'artillerie fut venue la soutenir. Au péril de sa vie, le capitaine Maury *alla chercher le corps d'un de ses soldats* tué pendant l'assaut. La position enlevée, le colonel Pierron embrassa le capitaine Maury devant toute la colonne et lui dit : « Vous nous avez sauvé la vie. »

LES PERTES

Les pertes françaises dans le combat de Menabba ont été de 1 officier et 32 sous-officiers et soldats tués et 85 blessés, dont 8 officiers. Les pertes des Marocains sont évaluées à 160 tués et 250 blessés.

LA FUITE DES BERABERS

Le général de Vigy télégraphie que les colonnes ont quitté leurs campements de Moughoub, Talzaza, Ain Bou Rheu, Ain Falet, après leur concentration à El Menghoub, sur l'emplacement qu'occupait la harka avant sa défaite. Le général n'a rencontré que quelques petites fractions de la harka, qui évacuaient El Menghoub en désordre. Une cinquantaine de coups de fusils ont été tirés sans qu'aucun soldat français ait été atteint. Le général a poussé des reconnaissances de cavalerie vers l'ouest, du côté d'Ain Chair. Il s'est assuré ainsi que toute la région du Tamlelt est évacuée par les Marocains.

Les troupes françaises, qui se trouvent actuellement concentrées à El Menghoub, comptent les effectifs suivants : environ 2500 fantassins, 1000 cavaliers, deux batteries de 75 et les services complémentaires.

Sept des soldats blessés au cours du dernier engagement sont morts.

La harka, complètement désemparée, s'est enfuie vers l'ouest. Elle essaie, selon toutes probabilités, de rejoindre les détachements en formation à Bou Amam et à Bou Denib. Les forces françaises sont donc plus que suffisantes pour parer à toute éventualité, en supposant même que la harka puisse se reformer en ralliant divers contingents dispersés.

Excommunications maçonniques

Par suite du vote de la Chambre italienne sur l'enseignement religieux, des Loges maçonniques de Rome avaient proposé l'expulsion de plusieurs députés, coupables d'avoir voté contre l'ordre du jour de M. Moschini, hostile à cet enseignement. Dans une récente réunion, le conseil de l'ordre s'est opposé à ces expulsions. Cependant un congrès maçonnique sera tenu le 27 courant à Rome, où l'on discutera au sujet de la conduite des députés maçonniques dans la discussion qui s'est déroulée à la Chambre sur l'enseignement religieux, et l'on décidera les mesures à prendre contre eux.

Les députés ainsi poursuivis seraient une douzaine : parmi eux il y aurait un ministre.

LES SOUVERAINS ANGLAIS EN DANEMARK

Le roi d'Angleterre, la reine et la princesse Victoria sont partis hier matin lundi, à 10 h., pour Copenhague, *viâ* Douvres.

Ils seront dès aujourd'hui mardi les hôtes du roi Frédéric au palais royal de Copenhague, en façade sur le beau parc d'Amalienborg. Le roi Edouard déjeunera chez le prince Valdemar et la princesse, fille de Mgr le duc de Chartres; il aura une entrevue avec le comte Morgens-Frûs et il visitera le château de l'Ermitage, près de Klampenborg. Jeudi, au théâtre royal, soirée de gala.

En quittant le Danemark, le 25 avril, le souverain anglais se rendra à Stockholm incognito et fera une visite simplement privée au roi de Suède qui, depuis son avènement, n'a point encore fait son voyage officiel à Londres.

Le roi Edouard rendra officiellement visite aux souverains norvégiens à Christiania et rentrera à Londres le 4 ou le 5 mai.

Criée scandaleuse

Le maire d'Arthonay (Yonne, France), ayant obtenu du préfet un arrêt l'autorisant à désaffecter *l'église, a fait mettre* en vente les vases sacrés et le mobilier.

Calice, ostensoir, ciboire, ornements sacerdotaux, chandeliers et croix, pierres sacrées, garnitures d'autel, drap mortuaire ont été vendus à la criée, avec plusieurs statues du Christ et de la Vierge, un harmonium, des lustres, des *croix, les stalles et la grille de la sainte* table.

Nouvelles diverses

— La cérémonie funèbre à Lisbonne à la mémoire du roi Carlos et du prince héritier, fixée d'abord au 27 avril, aura lieu le 25. Toute la famille royale y assistera.

— On vient de faire chez un médecin, à Chiavari (Italie), une découverte qui intéressera les violonistes et amateurs de la musique italienne de violon. On a trouvé quatre nocturnes pour violon et piano de la main de Paganini. On a découvert aussi vingt-cinq lettres du génial virtuose et son violon préféré.

— Le prince et la princesse de Bülow sont arrivés à Venise le jour de Pâques. Ils y resteront deux semaines.

— L'abbé Knechly, archiprêtre de Sarrebourg, ancien député au Reichstag pour la circonscription de Sarrebourg-Châteausalins, *est mort à l'âge de soixante-douze ans.* Comme député, il avait appartenu au groupe alsacien-lorrain et avait refusé de se rallier au Centre.

— M. Milliès-Lacroix, ministre français des colonies, est arrivé samedi matin à Dakar. Le maire lui a souhaité la bienvenue. La ville était magnifiquement décorée. Un accueil enthousiaste a été fait au ministre.

— L'impératrice douairière de Russie a quitté Londres, samedi, retournant en Russie.

— Le correspondant romain du *XIXme siècle*, de Gênes, dit que, dans les cercles politiques, on affirme que l'ex-chancelier autrichien Goluchowski a reçu une mission spéciale de son gouvernement concernant la visite de François-Joseph au roi d'Italie.

— Mgr Dénéchau, évêque de Tulle, est mort samedi, à l'âge de 76 ans. C'était l'un des doyens de l'épiscopat français. Sa modestie égalait son savoir.

Confédération

Le congrès de la Fédération ouvrière

Bienne, 20 avril.

Le congrès ouvrier suisse s'est ouvert ce matin, à 10 h., *dans la salle de la* Tonhalle. M. Lang (Zurich), en ouvrant la séance, rappelle le 25me jubilé de M. Deucher comme conseiller fédéral et fait l'éloge de ce magistrat, qui s'est montré sympathique à l'Union ouvrière et lui a toujours témoigné une grande bienveillance.

M. le Dr Ceresole, auteur du projet d'assurance, assiste aux délibérations comme représentant du Conseil fédéral.

Le congrès élit comme président M. Lang (Zurich) et comme vice-présidents MM. Reimann (Bienne) et Dr Beck (Fribourg).

M. Reimann, syndic de Bienne, apporte au congrès les souhaits de bienvenue de la ville. Puis le congrès aborde la discussion du premier tractandum : Assurance-maladie et accident.

M. Henri Scherrer, conseiller national, présente le rapport en allemand. Il accueille avec satisfaction l'œuvre nouvelle, qui constitue un des premiers pas vers la solution du grand problème. En ce qui concerne l'assurance-maladie il relève, parmi les dispositions les plus satisfaisantes, celles qui permettent l'introduction de l'assurance obligatoire par les communes et les cantons, celles relatives à l'appui de la Confédération, à la reconnaissance des caisses sans acception de leur caractère professionnel, politique ou religieux, au libre passage rendu plus facile, aux soins aux malades dans les régions agricoles écartées. En ce qui concerne l'assurance-accident, M. Scherrer expose également les vœux déjà publiés, du congrès ouvrier.

M. Sigg, adjoint romand à Genève, rapporte en français, puis la discussion s'engage. Mme Conzett (Zurich) et Mlle Isler (Winterthour) présentent des propositions tendant à ce que les ouvrières soient mises sur le même pied que les ouvriers, ce sur quoi les rapporteurs se déclarent d'accord.

M. Dübi, secrétaire général de l'Association suisse des entreprises de transport, présente un amendement tendant à ce que ce personnel ne soit pas compris dans l'assurance fédérale mais reste placé, suivant son désir, sous la loi de 1905 sur la responsabilité civile.

M. Scherrer, rapporteur allemand, estime que le personnel des entreprises de transport doit être compris dans l'assurance fédérale; il conteste qu'il se trouve mieux du régime de la responsabilité civile.

MM. Feigenwinter (Bâle), Bürgler, à Saint-Gall, Zingg (Berne), Weber (Saint-Gall), Dr Beck soutiennent l'amendement de M. Dübi, qui est combattu par MM. Huber, avocat à Rorschach, Dr Buomberger (Schaffhouse) et Berchtold (Zurich). Finalement, la proposition de M. Henri Scherrer est adoptée par 186 voix contre 44 à l'amendement Dübi.

Les amendements Conzett et Isler sont également adoptés, puis les thèses de M. Scherrer, telles que nous les avons publiées, sont votées à l'unanimité.

Le congrès passe ensuite à l'élection du comité central pour la nouvelle période. Le comité actuel est confirmé *in globo* et M. Greulich est réélu président par acclamations.

216 organisations, avec 352,700 membres, sont représentées au congrès par 300 délégués.

Dans la séance de l'après-midi, le congrès a abordé le deuxième tractandum : Atteintes au droit de coalition et de grève des ouvriers. Rapporteurs : MM. Otto Lang (Zurich) et Brüstlein, conseiller national.

Les rapports et la discussion ont constitué surtout une protestation contre les lois sur les grèves édictées dans certains cantons et contre la tendance à édicter des lois de ce genre, dans lesquelles les ouvriers voient une violation du principe de l'égalité de droits entre les citoyens.

La suite de la discussion a pris de plus en plus le caractère d'un échange d'explications entre socialistes et représentants des organisations chrétiennes-sociales. Finalement, les thèses de M. Lang amendées par MM. Dr Buomberger (Schaffhouse) et Brüstlein, ont été adoptées à la presque unanimité.

M. le professeur Beck, qui présidait, a clos le Congrès vers 7 h., en exprimant le vœu de voir aboutir le grand projet des assurances, et pour que le mouvement ouvrier, sainement dirigé, aboutisse à la reconnaissance des droits des ouvriers.

Syndicats ouvriers. — La Fédération suisse des syndicats ouvriers a siégé dimanche à l'Hôtel-de-Ville, à Bienne. 200 délégués étaient présents. M. le député Schneeberger a été nommé président.

L'assemblée a discuté d'abord la position à prendre par la Fédération des syndicats ouvriers vis à vis des organisations qui ne lui appartiennent pas, ainsi qu'un certain nombre de propositions de différentes organisations relatives aux offices de conciliation et aux tribunaux d'arbitrage.

M. Greulich, secrétaire ouvrier, a présenté le rapport, puis l'assemblée a voté, avec quelques modifications, les thèses proposées par le comité de la Fédération.

Les délégués ont abordé ensuite la question de la réorganisation de la Fédération des syndicats ouvriers, y compris toutes les propositions faites à ce sujet, ainsi celle des ouvriers sur bois, tendant à dissoudre la Fédération des syndicats et à créer un cartel des organisations industrielles, renvoi des trois secrétaires, reprise de l'organe français *L'Exploitée*, etc.

Plus de vingt orateurs ont pris la parole.

Le comité de la Fédération et les secrétaires se sont défendus contre les accusations portées contre eux de divers côtés.

Enfin, après quatre heures de discussion, l'assemblée a voté une proposition Grimm-Pechota-Greulich, disant que les différents comités centraux devront être invités dans le délai de six mois, avec les organisations qui ne font pas partie de la Fédération, à une conférence, pour élaborer un projet positif à soumettre à un congrès extraordinaire.

Commerçants. — L'assemblée des délégués de la Société suisse des commerçants aura lieu au mois de juin, à Rorschach.

Cantons

BERNE

Arts et metiers et politique. — L'assemblée des délégués de l'association cantonale bernoise des arts et metiers a eu lieu hier lundi à Berne. Soixante délégués représentant 16 sections étaient présents. Après discussion il a été décidé par 38 voix contre 21 de ne pas présenter de candidat pour le remplacement de M. de Steiger, conseiller d'Etat décédé. Contrairement à une proposition de M. Fischer de se prononcer en faveur de la candidature de M. Burren, l'assemblée a décidé à une forte majorité de laisser les sociétaires libres de voter comme ils le voudront.

M. Krebs a été nommé président de l'association.

Chronique jurassienne. — On nous écrit de Delémont en date d'hier :

Vendredi-Saint, le temps était superbe, il faisait chaud comme en été; aussi il y avait grande animation dans les rues, nos campagnards se sont rendus nombreux à la chapelle du Vorbourg, tandis que les réformés remplissaient le temple. Le soir, l'église paroissiale était bondée. C'est M. le curé-doyen Jobin qui a fait le sermon de la Passion. Le jour de Pâques, notre sanctuaire a été comble à tous les offices. Un sermon de circonstance, plein d'éloquence, a été fait par M. l'abbé Fischer.

Durant la matinée, un air froid soufflait et il neigeait; aussi les gens qui avaient inauguré les chapeaux de paille le Vendredi-Saint ont-ils repris leur chapeau de feutre le jour de Pâques!

— Une exposition ornithologique est ouverte dans la grande salle de l'Hôtel de Delémont. Elle est fort intéressante. Le public stationnait surtout devant les charmantes volières et collections de MM. Python. Dimanche, on a compté 350 entrées. Cette exposition fait honneur à la vaillante Société ornithologique de Delémont, qui espère organiser l'an prochain une exposition jurassienne.

— Le lundi de Pâques n'est pas beau; il neige de nouveau : aussi les promeneurs sont-ils rares.

Il paraît que la crise horlogère empire; les monteurs de boîtes argent chôment aujourd'hui lundi, mardi et samedi.

Nos facteurs postaux protestent contre une annonce faite à leur insu, qui a paru dans un journal local. Elle est ainsi conçue : « Pâques! N'oubliez pas les facteurs, s. v. p., car ils ont des enfants! »

C'est de fort mauvais goût; nos facteurs se contentent des étrennes du Nouvel An et ne veulent pas abuser de la générosité du public delémontain.

Nos aubergistes se sont montrés très aimables envers leurs clients; ils ont fait grande distribution d'œufs teints.

Aujourd'hui, cinq Banques et Caisses d'épargnes ont leurs bureaux fermés ainsi que l'Hôtel-de-Ville, les fabriques et ateliers.

On revient à l'usage supprimé en 1873 pour vexer les catholiques jurassiens. Dans deux ou trois ans, le lundi de Pâques sera jour férié comme jadis.

— On annonce le décès de Mme veuve Rippstein, mère du révérend curé de Saint-Imier.

SCHWYZ

La politique. — L'assemblée du parti libéral-radical du canton de Schwyz s'est réunie hier à Goldau.

Contrairement à une proposition de porter pour les élections au Conseil d'Etat trois candidats libéraux, l'assemblée a décidé, sur la proposition du comité central, de porter deux candidats, mais sans que cela constitue aucun engagement pour les élections postérieures. Si cette décision n'était pas acceptée par le parti adverse, aucun candidat libéral ne serait porté. Les candidats libéraux sont MM. Fassbind (Arth) et Bamert (Tuggen).

L'assemblée des délégués du parti conservateur a décidé de porter quatre candidats au Conseil d'Etat et de soutenir la candidature indépendante de M. le landammann Schuler-Synger; deux sièges seront concédés aux libéraux à condition qu'ils s'engagent à respecter le *statu quo*, sur le terrain cantonal et sur le terrain fédéral.

L'assemblée a acclamé MM. Frei et Gyr, les héros du procès intenté par le colonel Wyss.

GLARIS

A imiter. — La maison Egidius Trümpy et Cie, à Glaris, a distribué à ses ouvriers, à titre de gratification de Pâques et suivant l'échelle des années de service, la respectable somme de 40,000 francs.

VAUD

La méningite cérébro-spinale. — On mande d'Oron:

Trois cas de méningite cérébro-spinale ont été constatés sur trois écolières, assises à côté les unes des autres à l'école d'Ecoteaux.

VALAIS

Nomination. — M. Jules Ritter, au village du Simplon, a été nommé inspecteur de la route du Simplon, dès la frontière à l'hospice, en remplacement de son père, décédé.

Forces hydrauliques. — L'assemblée primaire de la commune d'Ayent a concédé, le jour de Pâques, les forces hydrauliques de la Lienne, depuis quelque 100 m. en dessous des moulins inférieurs d'Icogne à la prise du canal de l'usine de Sion, à M. le député D. Clivaz, à Sierre. Cette concession permettra d'obtenir une hauteur de chute de 150 m.

— Le Conseil d'Etat a homologué le transfert au consortium des forces motrices du lac de Fully de la concession des eaux de la montagne de Fully, concédées précédemment à la société d'électro-chimie, à Paris.

Le port d'armes. — Le Conseil d'Etat a interdit le port et la vente de poignards, couteaux-poignards, cannes à épée, casse-tête, revolvers et autres armes analogues, dans le district de l'Entremont.

Cette mesure a été motivée par les rixes qui ensanglantent à tout instant les chantiers de la ligne Martigny-Orsières.

Etudiants suisses valaisans. — L'assemblée de la *Vallensis*, section cantonale valaisanne des étudiants suisses, aura lieu le jeudi 7 mai, à Saint-Maurice.

Chemin de fer Sierre-Montana-Vermala. — MM. Zumofen-Lagger, à Montreux, Dubuis, ingénieur, et D. Clivaz, député à Sierre, projettent la construction d'un chemin de fer électrique reliant Sierre (gare C. F. F.) par Villa, Chermignon et Lens, aux stations d'étrangers de Montana et Vermala.

Les frais d'exploitation sont devisés à 86,000 fr. et les recettes annuelles, à 166,000 fr.

La longueur de la ligne serait de 17 km. 500.

Une première concession a été accordée il y a déjà plusieurs années.

Dans sa séance du 18 avril, le conseil communal de Sierre s'est prononcé en faveur de la demande de MM. Zumofen-Lagger et consorts.

Succès musical. — Au concours international de musique qui a eu lieu à Bône (Algérie), la *Cecilia*, fanfare municipale de Martigny, a obtenu en 1re division, 1re section, un 2me prix de lecture à vue et un 1er prix d'exécution.

GENÈVE

Le mandat insaisissable. — La cour de justice de Genève vient de rendre un arrêt présentant un certain intérêt, en matière de séquestre.

Un mandat postal adressé à un tiers peut-il faire l'objet d'un séquestre? En matière d'expédition de mandat international, c'est la convention de Washington qui est applicable; or, il ne peut y avoir aucun doute sur la volonté des Etats contractants d'interdire toute saisie arrêt sur un mandat international au préjudice du destinataire, tant que ce dernier n'en a pas pris livraison.

Aux termes de la convention postale universelle, l'expéditeur d'un mandat peut le faire retirer tant que le bénéficiaire n'en a pas pris livraison.

Le tribunal genevois a donc prononcé qu'un séquestre signifié à la poste est nul.

Echos de partout

CALENDRIER POUR GASTRONOMES

Un cuisinier trouvant trop peu harmonieux les noms des mois tels qu'ils se trouvent dans notre calendrier, propose, en conséquence, de les modifier.

Ce calendrier nouveau est très appétissant. On en jugera :

Donc, le cuisinier voudrait que janvier fût appelé marronglaçaire; février, harengsauridor; mars, œufalaquoquidor; avril, petitpoissidor; mai, asperginal; juin, concombril; juillet, melonial; août, raisinore; septembre, huitrose; octobre, bécassinose; novembre, pommedetaire; et décembre, boudinaire.

Fabre d'Eglantine en tressaillira dans sa tombe et Brillat Savarin en sourira d'aise.

TONNEAUX EN PAPIER

Que ne fera-t-on pas avec du papier?

Un industriel de New-York a, paraît-il, résolu le problème de la fabrication des tonneaux en papier.

Il a mis en œuvre une herbe qui pousse en abondance dans les terrains bas de sa région : grossière et dure, elle est refusée par les bestiaux et restait sans emploi. Il est parvenu à en faire une très belle pâte à papier qui, soumise à certains traitements dont il garde le secret, fournit la matière première d'excellents tonneaux.

D'un autre côté, un ingénieur a combiné une machine qui permet de confectionner avec ce papier jusqu'à six cents fûts par jour. Ceux-ci sont recouverts, aussitôt terminés, d'un vernis qui a la dureté de l'émail, ce qui permet de les entretenir facilement dans un complet état de propreté.

MOT DE LA FIN

Dans un salon, par un jour de pluie, on se distrait comme on peut.

Un jeune homme ingénieux a l'idée d'organiser un concours de grimaces : chacun fait de son mieux et l'invité qui est désigné comme juge examine avec soin toutes les figures qui l'entourent, puis il s'approche d'une des dames présentes et, s'inclinant, lui dit :

— Madame, j'estime que c'est vous qui avez gagné le prix.

— Mais, Monsieur, réplique la dame, je ne prenais pas part au concours.

Pâques blanches

A Fribourg

Les belles journées du Jeudi-Saint et du Vendredi-Saint promettaient un radieux dimanche de Pâques. Mais samedi, le ciel s'assombrit et de fâcheux pronostics arrivèrent de la station météorologique de Zurich. Ils ne se sont que trop réalisés. Dimanche matin, la campagne était blanche de neige, et la fête de Pâques a été maussade et froide. La journée d'hier lundi, a été encore plus morne. Ce matin, il neige à gros flocons et l'hiver semble s'être tout à fait réinstallé.

En Gruyère

On nous écrit de Bulle :

Depuis dimanche matin on se croirait de nouveau en plein mois de janvier. Hier matin, lundi, la couche de neige atteignait à Bulle vingt centimètres et le thermomètre était au-dessous de zéro. Il a encore neigé à plusieurs reprises dans la journée.

Heureusement, la végétation n'est pas encore assez avancée pour qu'elle doive souffrir sérieusement de ce retour du froid. Plus d'un agriculteur se trouve cependant à court de fourrages et souhaite que le printemps ne se fasse plus attendre.

En Suisse

On mande de Berne :

On signale de toutes parts de fortes chutes de neige sur tout le plateau suisse. La neige a pris pied et la campagne a un aspect hivernal. Entre Berne et Palézieux, la neige atteint par endroits plusieurs pouces d'épaisseur.

Hier, lundi après midi, vers 2 heures, un violent orage de neige avec éclairs et coups de tonnerre s'est déchaîné au nord-est de la ville de Berne. La température a baissé considérablement, mais la neige ne tient que sur les hauteurs.

A l'étranger

On mande de Besançon :

La neige est tombée dimanche matin, en abondance, dans toute la région, après plusieurs jours de beau temps, qui avaient activé l'éclosion des fleurs des arbres fruitiers. Dans les montagnes, une épaisse couche de neige recouvre le sol. On craint que l'agriculture ne subisse d'importants dommages, par suite de cette chute de neige tardive.

De Dijon :

La neige est tombée dimanche matin à gros flocons. Le thermomètre est descendu à un degré au-dessous de zéro.

De Remiremont (Vosges) :

Il neige abondamment, comme en plein hiver. La température s'est considérablement abaissée.

De Belfort :

Plusieurs bourrasques de neige se sont abattues sur la région; les montagnes en sont couvertes.

De Chambéry :

La température s'est considérablement abaissée. La neige tombe. Les environs en sont couverts.

L'ouragan a causé quelques dégâts dans la campagne.

Aérostation

Bulach, 20 avril.

Le ballon suisse *Cognac*, appartenant aux membres de l'A. C. S., a atterri vendredi soir, à 6 h., à Stadel, après une ascension de 22 heures, venant d'Augsbourg, d'où il était parti jeudi soir. Le ballon était monté par 4 personnes et piloté par M. Victor de Beauclair.

Le *Cognac* représentera, avec le *Mars*, l'aéronautique suisse dans la course internationale pour la coupe Gordon-Bennett.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Accidents d'automobiles. — On mande de Mortagne (Orne, France) qu'un jeune homme étudiant en droit à Paris, qui circulait à bicyclette, a été écrasé aux Carreaux, près de Mortagne, par une automobile conduite par un agriculteur de la région.

On ne releva qu'un cadavre horriblement broyé.

— Une automobile portant trois personnes allait samedi de Paris à Beauvais. A quinze kilomètres de cette ville, elle fit panache par suite de l'éclatement d'un pneu.

Le conducteur a eu la poitrine défoncée et a été tué sur le coup. Les deux autres voyageurs ont été légèrement blessés.

— Une collision s'est produite à Lisbonne entre un tramway et une automobile. Il y a eu 29 blessés dont plusieurs sont atteints mortellement.

Collision. — Dans la nuit de dimanche à hier lundi, un train de voyageurs est entré en collision avec un train de marchandises à Sesto Calende, non loin de Milan. Une vingtaine de personnes ont été blessées.

Tués par la foudre. — L'orage violent qui a éclaté vendredi soir a fait une victime à Arpheuilles (Cher, France).

Un cultivateur qui travaillait dans les champs voulut s'abriter de la pluie sous un arbre. Soudain, la foudre frappa l'arbre et le cultivateur fut tué raide.

Le malheureux laisse plusieurs enfants.

On signale qu'à Sagonne, dans le même département, un autre cultivateur aurait également été tué par la foudre.

Assassinat d'un octogénaire. — A village d'Essertenne (Saône et Loire, France), on vient de découvrir le cadavre d'un octogénaire, enterré dans son jardin.

Une mystification. — Il semble actuellement établi que l'histoire de la perte du bateau *Lacteur* doit être considérée comme l'œuvre d'un mystificateur.

Noyade. — Samedi soir, quatre amis de Monaco, voulant faire une promenade d'agrément, s'embarquèrent sur un petit bateau de plaisance, quoique la mer fût assez houleuse.

Tout à coup, une vague très haute couvrit l'embarcation et la fit chavirer, près du cap d'Ail, non loin de Monaco.

Trois des promeneurs furent engloutis; le quatrième réussit à se cramponner à la quille du bateau et fut recueilli par des bateliers de Monaco venus à son secours.

---

20 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La Robe brodée d'argent

PAR

M. MARYAN

Mélanie devint toute rouge.

— Moi, Monsieur, franchement, je n'ai pas de toilette, dit-elle avec naïveté. Et puis, je suis une sauvage. Mais, comme la figure de cette petite devient sombre à l'idée de perdre un si grand plaisir, je vais vous dire ce que je ferai : j'irai la conduire, puis la rechercher à dix heures... Nous reprendrons le dernier train. Une fois n'est pas coutume, n'est-ce pas, mon frère?

Le curé approuva, puis demanda la permission de se rendre à l'église. Mélanie, voyant que la conversation se traînait, murmura qu'on avait besoin d'elle, et Léna se trouva seule avec Landry.

Son cœur se serra en constatant un silence un peu long. Il n'était pas ainsi, au Coatlanguy!

— Comment trouvez-vous Paris? demanda-t-il enfin, avec un sourire contraint.

— Je pense que je n'en ai vu que les côtés désagréables, répondit-elle avec une amertume soudaine. Des foules brutales, des magasins où l'on étouffe, et puis... cette impression d'être perdue...

— Ah! oui, Séverin m'a conté votre aventure; j'en ai eu le cœur remué... Je ne vous répéterai pas ce qu'il m'a dit de vous et de votre joli costume, lui qui ne regarde aucune femme.

Une ombre de sourire détendit la lèvre de Léna.

— Ah! mon costume! Croiriez-vous que moi, qui le détestait, j'ai été triste de le quitter, ce matin!

Il ne répondit pas.

— J'ai peur d'avoir mal choisi ma nouvelle toilette, dit-elle, vaguement inquiète; ou plutôt, c'est ma tante qui m'a guidée. Est-ce qu'il n'est pas bien?

— Oh! si, répondit-il sans conviction. Mais il faut demander à ma mère l'adresse d'une couturière qui est une vraie artiste, et qui vous habillera tout à fait bien... Que désirez-vous voir, à Paris?

— Les Invalides, dit-elle naïvement, les boulevards, le musée Grévin, le Bois de Boulogne, que sais-je! Je ne parle pas des églises, naturellement. J'aimerais les jardin en été; mais, hier, j'ai vu les Tuileries, et j'ai été déçue.

— Et les musées? Il faut les voir!

— Je ne connais rien en peinture.

Il étouffa un soupir... Mais c'était horrible, cette impression, cette idée qu'il voyait devant lui une jeune fille inconnue, d'un monde inférieur, qu'il n'avait jamais aimée!

— Votre mère va mieux? J'ai peur qu'elle n'ait retardé, à cause... de moi, ce voyage qui devait lui faire du bien.

Une rougeur soudaine rendit à Léna quelque chose d'autrefois.

— Ne pensez pas cela; naturellement, ma mère partira si c'est nécessaire...

Il se détesta tout à coup pour ces paroles, comme s'il les avait dites pour préparer les choses de loin, au cas où... où tout ne s'arrangerait pas...

— Je ne puis rester maintenant. Mais je suis heureux de la pensée de vous voir ce soir...

Comme il mentait! Il était déchiré, misérable. Tout ce qui avait, ces dernières semaines, charmé sa vie, disparaissait lamentablement, ne laissant subsister qu'un engagement téméraire, odieux... que Séverin avait déclaré sacré.

Il eut de faux sourires en prenant congé d'elle, et il la quitta en proie à un malaise indéfinissable. Il respira longuement en sortant du pauvre petit presbytère, et il se dirigea vers le bureau du télégraphe, où il barbouilla une dépêche pour Séverin.:

« Viens dîner avec nous. Revu Léna; elle n'a plus son costume, ne l'ai pas reconnue. Besoin de toi ce soir. »

XIV

Une longue journée... Mlle Mélanie a des œuvres, et Léna est livrée à elle-même, ses pensées ballottées de l'entrevue du matin à la perspective du dîner de ce soir. Elle est mal à l'aise; — pas malheureuse, oh! non! Mais elle aussi a trouvé un Landry singulièrement différent de celui qu'elle connaissait; seulement ce Landry nouveau est encore plus élégant, plus charmant, — tellement même, qu'elle se demande comment il l'a aimée, comment il a pu vivre au Coatlanguy... Et elle veut se persuader qu'elle est heureuse, qu'elle ne craint rien, qu'elle n'a pas même l'idée qu'il puisse regretter les paroles murmurées au seuil du manoir.

Enfin, Mélanie est libre et offre de partir de bonne heure pour Paris, afin de flâner devant les magasins, ce qu'elle suppose devoir plaire à Léna, et ce qui constitue pour elle-même une distraction aussi rare qu'appréciée.

Cette fois, un soleil pâle est sorti des nuages et répand une gaîté suffisante dans les rues encombrées. Si l'attente n'était à Léna la faculté de jouir, elle s'intéresserait davantage à ce qu'elle voit : Notre-Dame-des-Champs, avec sa belle fresque fleurie, Saint-Etienne-du-Mont, dont elle aime le jubé et où elle prie sur le tombeau de l'aimable sainte dont Landry lui a promis l'image. Ses poumons s'emplissent d'air, au Luxembourg. Elle regarde, avec un intérêt qui trahit son ignorance de l'art, les statues peintes des magasins de la rue Bonaparte et de la rue de Vaugirard, puis elle s'émerveille franchement en se trouvant sur les quais.

— Nous verrons Notre-Dame un matin, à l'heure où l'on visite le trésor, dit Mélanie. Il va être temps de nous diriger vers le quai d'Orsay; en attendant, regardons les magasins d'antiquités.

Ceci, tout à coup, intéresse Léna, d'abord en lui révélant la valeur des vieilles choses qu'elle dédaignait en Bretagne, et qu'elle s'étonne de voir cotées si haut. Puis elle ressent, devant ces amoncellements d'objets, de vrais attendrissements. Il y a au Coatlanguy des bahuts plus beaux que ceux-ci. Au château de Saint-Thonan, elle a vu des tapisseries dans le genre de celles qui pendent là... Elle regarde les vieux fauteuils dont le crin sort, les faïences dont il y a des échantillons tout pareils dans le vaisselier de son oncle, les croix normandes, les dentelles, les portraits de famille, les toiles sans cadre.

Tout à coup, elle pousse un cri étouffé :

— Tante Mélanie, regardez ce tableau!

Mélanie s'approche, et voit une peinture ternie, enfumée, dont ses mauvais yeux ne saisissent d'abord que les tons gris et verts.

— C'est le Coatlanguy! murmura Léna d'une voix changée.

— Pas possible!

Et la vieille fille cherchent en hâte ses lunettes.

Oui, c'est le Coatlanguy, légèrement idéalisé. Le peintre a fait plus puissantes les ramures des chênes, plus fines les sculptures des fenêtres et l'ogive du porche. Mais on ne peut s'y méprendre : c'est l'avenue bordée de fougères rougissantes, c'est la cour avec son vieux puits, c'est le perron avec ses courbes veuves de leurs balustrades, c'est le revêtement de passiflore de la muraille grise, et dans la silhouette qui apparaît sur le seuil du manoir, on reconnaît Alain de Coatlanguy, jeune, mince, de fière mine dans sa veste à boutons.

Léna essaie de déchiffrer la signature.

— Une cholie toile, Mademoiselle, dit le marchand, sortant de l'ombre et dressant sur le trottoir sa taille épaisse, sa figure brune et bouffie. Elle est signée d'Hervé Lebreton, un peintre qui a eu son heure de célébrité. C'est une œuvre de cheunesse, pleine de fraîcheur.

Hervé Lebreton! Le prénom de son père, et le nom patronymique des Coatlanguy...

Léna savait très peu de chose de son père. La répugnance de son oncle à répondre à ses questions, le sentiment de rancune qui perçait dans ses paroles lorsqu'il prononçait le nom de son frère, tout avait convaincu la jeune fille qu'il y avait eu des différends entre eux, et qu'Alain n'avait jamais pardonné à Hervé l'abandon de la terre natale. Elle savait, cependant, qu'il peignait, et gardait en cachette quelques dessins informes, trouvés par hasard.

Une émotion profonde s'empara d'elle à la pensée que ce père à demi oublié avait probablement signé cette toile, et la vue de ce paysage familier, au milieu de l'isolement de Paris, amena des larmes à ses yeux.

— Tante Mélanie, murmura-t-elle, je suis sûre que c'est mon père qui a peint cela. Demandez le prix qu'on en veut.

Mélanie s'approcha du gros homme.

— Combien cette peinture, Monsieur?

Le marchand jeta un regard sur la pauvre toilette.

— Ce sera pour vous un pien petit marché, une occasion... Vous gagnerez dessus avant huit chours... Trois cents vingt-cinq francs...

Mélanie laissa échapper une exclamation, et Léna, qui avait pris son portemonnaie, le laissa retomber dans sa poche.

— Allons, trois cents tout ronds! Le peintre est connu, bien qu'à ma connaissance, il ne produise plus grand'chose.

— Il est mort! dit Léna presque involontairement.

— Mort? Je n'ai vu cela dans aucun journal!

— Il y a longtemps... dit Léna, le cœur serré.

— Longtemps! Cela m'étonne! Mais il y aura peut-être une exposition posthume... Je ne veux décidément pas laisser cette étude à moins de trois cents francs!

Les deux femmes s'éloignèrent silencieusement.

(A suivre.)

SUISSE

Explosion de dynamite. — Une formidable explosion, dont le bruit a été entendu de fort loin, s'est produite dimanche, vers 6 h. du soir, dans les environs de Montfleuri, près de Territet, aux abords de la ligne en construction Montreux-Glion. C'était la provision de dynamite destinée au percement du tunnel de la ligne qui venait de sauter. Il n'y a pas eu d'accident de personnes; mais de gros arbres ont été déracinés et la terre projetée au loin.

On suppose que des enfants que l'on a vus s'amuser à proximité du dépôt d'explosifs ne sont pas étrangers à l'explosion.

On donne encore les détails suivants :

L'explosion s'est produite dimanche soir, à 10 h. 10. C'est le dépôt de dynamite de l'entreprise du Montreux-Glion, situé à l'extrémité du tunnel hélicoïdal de Toveyre, qui a sauté. C'était un hangar en bois, où se trouvaient 250 cartouches de thédite et une certaine quantité de poudre. Les vitres ont tremblé à une lieue à la ronde. Le hangar a volé dans les airs et les débris ont été projetés au loin.

Plusieurs versions circulent au sujet des causes de l'accident. On dit que des manœuvres italiens qui avaient fait du feu dans le hangar avaient provoqué l'explosion d'un récipient de benzine.

Les détournements à l'hospice de Corcelles. — Le personnage arrêté jeudi dans l'affaire de l'hospice de la Côte, à Corcelles (Neuchâtel), n'est pas l'économe de l'hospice. Ce dernier est un homme de toute honnêteté qui n'a rien à faire dans cette histoire. Le coupable est le caissier et gérant des fonds du comité.

Incendies. — Un incendie a éclaté dans la nuit de samedi à dimanche à Lucerne, dans une écurie. Le feu a pu être rapidement maîtrisé par les domestiques réveillés dans leur sommeil. Cependant, des 15 chevaux qui se trouvaient dans les écuries, 4 ont péri asphyxiés.

— Un incendie, attribué à la malveillance, a détruit dans la nuit de dimanche à lundi, au centre du village de Vernayaz, un bâtiment d'habitation et deux granges appartenant aux demoiselles Justine et Louise Decaillet.

— A Uster, dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a détruit la fabrique de machines Wunderli. Les dégâts sont évalués à 200,000 francs.

Fuite d'un assassin. — On annonce de source officielle que l'athlète Jost Sattler, accusé de l'assassinat de Waltkirch et qui avait réussi à s'échapper, alors que l'on procédait à son arrestation, a pu gagner l'Amérique.

Une bagarre. — A Martigny, dimanche, au cours d'une bagarre dans un café, un homme et une femme ont reçu des coups de couteau.

Eboulement. — La route des Bains de Loèche a été interceptée par un éboulement. La poste a dû rebrousser chemin.

Autour du Lötschberg. — Des fouilles pour l'établissement de la voie de service du Lötschberg ont mis à jour, à Eggerberg, les squelettes d'un homme et d'un animal.

Jeudi, pour la première fois, la locomotive servant au transport de matériaux dans le tunnel du Lötschberg a fait retentir son sifflet dans la vallée de Lötschen.

FRIBOURG

Un recours. — La *Feuille fédérale suisse* publie le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur un recours du Cercle des travailleurs de Fribourg, concernant le refus du Département fédéral des postes et télégraphes d'autoriser le facteur télégraphiste Chassot à siéger au conseil communal de Fribourg.

On sait que M. Aug. Chassot fut élu conseiller communal, dans la liste socialiste, le 11 mars 1907. Il informa de son élection l'administration des télégraphes, en demandant de pouvoir occuper la charge publique à laquelle il avait été appelé. M. Chassot exposait que les fonctions communales ne l'astreindraient qu'à une séance hebdomadaire, tombant le mardi, à 4 h. du soir. Il pensait qu'il n'y aurait aucune difficulté à faire coïncider avec cette date le jour de congé réglementaire; cela devait être d'autant plus aisé que le tour de service prévoit qu'un facteur est libre de 3 à 6 heures.

L'inspectorat, puis le Conseil fédéral ont décidé que la requête de M. Chassot ne pouvait être admise. Le Cercle des travailleurs rédigea alors un recours aux Chambres fédérales.

L'inspectorat avait basé son refus sur l'article 5 de l'arrêté de 1899 concernant l'incompatibilité entre les emplois fédéraux et d'autres fonctions.

Le Conseil fédéral rectifie l'erreur commise par l'inspectorat. Ce sont les art. 1 et 2 qui sont applicables Les voici :

Art. 1er — Aucun fonctionnaire ou employé fédéral ne peut exercer une fonction ou un emploi dans une administration cantonale, ni faire partie d'une autorité cantonale, sans avoir sollicité et obtenu préalablement l'autorisation du Conseil fédéral. Le terme de fonction ou emploi dans une administration cantonale, s'applique aussi aux fonctionnaires publics des districts et des communes.

Art. 2. — S'il est à craindre que le fonctionnaire néglige les devoirs de sa charge ou que le service fédéral en souffre d'une manière quelconque, cette autorisation ne sera pas accordée; elle peut être retirée en tout temps, s'il en résultait des inconvénients.

Le Conseil fédéral ne croit pas que M. Chassot puisse remplir les fonctions de conseiller communal sans un notable préjudice pour le service dont il est chargé.

Les séances du conseil communal dépassent en durée le temps dont M. Chassot disposerait du fait de l'interruption de service journalière. Il serait donc obligé d'empiéter sur les heures de service, pour suivre les séances jusqu'au bout, car celles-ci durent souvent jusqu'à 7 h.

En outre, il faudrait que les collègues de M. Chassot consentissent à changer régulièrement de tour avec lui, pour qu'il fût assuré d'être toujours libre à l'heure des séances du conseil communal. Or, M. Chassot n'a pu obtenir de ses collègues pareil engagement.

En troisième lieu, les séances ne sont pas les seules circonstances où M. Chassot devrait faire acte de conseiller communal. En qualité de président de la commission des impôts et de suppléant pour les finances et les tutelles, il aurait à assister à des expertises, à des séances de commissions, etc., qui empiéteraient fatalement sur ses heures de service.

Le traitement de 1,200 fr. alloué aux membres du conseil communal indique qu'il s'agit de fonctions qu'on ne peut se contenter de remplir à temps perdu.

L'exercice de ces fonctions ne peut donc se concilier avec l'accomplissement régulier du service télégraphique.

Le recours du Cercle des travailleurs suggère que les 60 jours annuels de repos garantis à M. Chassot pourraient être répartis de façon à ce qu'il eût congé chaque mardi, jour ordinaire des séances du conseil communal.

Le Conseil fédéral fait observer qu'à teneur de la loi de 1902 sur la durée du travail, 17 au moins des 60 jours de repos doivent coïncider avec un dimanche et que 8 jours doivent former une série de congés interrompue.

Au reste, les jours de repos doivent être consacrés effectivement au repos et non à l'accomplissement de fonctions accessoires.

Le Conseil fédéral invite donc les Chambres à écarter le recours. Il estime d'ailleurs que sa décision est définitive.

Bienfaisance. — La commission de la Banque populaire suisse a réparti aux diverses œuvres d'utilité publique et de bienfaisance de notre canton les dons suivants, prélevés sur le bénéfice de 1907 :

Société pour le développement de Fribourg, 100 fr.; Soupes économiques, 50 fr.; Crèche catholique, 50 fr.; Crèche protestante, 50 fr.; Asile de l'Auge, 50 fr.; Bibliothèque scolaire, 50 fr.; Jeunes Aveugles de l'Hôtel du Jura, 50 fr.; Société ornithologique, 50 fr.; Home de la rue de Morat pour la protection de la jeune fille, 20 fr.; Orphelinat de Saint-Loup, 50 fr.; *Charitative Vereinigung* (Orphelinat de Tavel), 50 fr.; Hôpital du district de la Singine, à Tavel, 50 fr.; Hôpital du district de la Glâne, à Billens, 50 fr.; Orphelinat de Romont, 50 fr.; Hôpital de Romont, 50 fr.; Orphelinat de Burg (Lac), 50 fr.; Asile des vieillards de Jentes, 50 fr.; Sourds-muets de Gruyères, 50 fr.; Hôpital du district de la Gruyère, à Riaz, 50 fr.; Orphelinat Marini, à Montet (Broye), 50 fr.; Hospice de Châtel-Saint-Denis, 75 fr.; Hospice d'Attalens, 75 fr.; Infirmerie de la Broye, à Payerne, 50 fr.; Bourse des pauvres de Payerne, 50 fr.

Total des dons : 1270 francs.

Pénible mystère. — Dans la nuit du Samedi-Saint au dimanche de Pâques, des individus ont pénétré dans l'église de Mézières en brisant une fenêtre. Ils ont ensuite forcé une armoire et ouvert tous les buffets. Aucun objet cependant n'a été volé. L'autel ne porte pas trace d'effraction. On ne peut toutefois affirmer que les cambrioleurs n'aient ouvert le tabernacle au moyen de fausses clefs et qu'ils n'aient emporté des saintes Espèces. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que toute idée de vol doit être écartée.

Il est probable que les auteurs de ce sacrilège attentat sont les mêmes que ceux qui opérèrent, dans les mêmes circonstances dans la même église, il y a deux ans, le soir de Noël.

Pour le moment, les coupables sont inconnus. La police recherche cependant deux individus, très bien mis, qui ont été vus rôdant autour de l'église de Mézières, le Jeudi-Saint.

Incendie. — Dimanche matin, un peu après 3 heures, un incendie, qu'il faudrait attribuer à une défectuosité de construction, a détruit le bâtiment portant le numéro 71 du cadastre de la commune de Praroman. Cet immeuble, appelé le « Moulin à Bentz », comprenait une scierie, appartenant à M. Jules Bapst.

Le bâtiment, taxé 3600 fr. et assuré pour 2800 fr., a été complètement détruit.

Les sept pompes accourues sur les lieux n'ont pu que protéger les habitations voisines.

Cercle conservateur gruérien. — Le Cercle conservateur gruérien recommande à ses membres la fréquentation de son assemblée générale annuelle, fixée à jeudi, 23 avril, à 1 h. ½ de l'après-midi.

A Saint-Aubin. — L'*Union*, la jeune et vaillante société de chant saint-aubinoise, que dirige avec autant de fermeté que de talent musical M. l'instituteur Equey, fera bénir le dimanche 3 mai son nouveau drapeau. Huit jours plus tard, le lundi 11 mai, elle recevra les Cécilliennes broyardes. En vue de ces fêtes, et en vue surtout de la visite pastorale, qui aura lieu le 1er juin, la paroisse fait restaurer les intéressantes fresques qui ornent les murs de l'église.

On fauche. — Le matin du Samedi-Saint, le pré des Neigles a été fauché pour la première fois. Hélas! le lendemain matin, deux centimètres de neige remplaçaient l'herbette coupée.

Notre bétail à l'étranger. — Lundi matin sont parties de Bulle à destination de l'Italie une dizaine de pièces de jeune bétail d'élevage. Ces animaux ont été achetés par le Directeur de l'Ecole d'agriculture de la province de Reggio-Emilia. Cette école, l'une des plus importantes de l'Italie, s'approvisionne depuis quelques années déjà, de bétail dans notre canton.

Funiculaire. — Pour cause de revision annuelle des voitures, le funiculaire Neuveville-Saint-Pierre est arrêté pour quatre ou cinq jours, depuis ce matin mardi.

Aux abattoirs. — Il a été amené aux abattoirs de Fribourg la semaine dernière, c'est-à-dire du 13 au 17 avril, 17 bœufs, 14 vaches, 3 génisses, 81 veaux, 38 moutons et 2 chèvres.

Marchés au bétail. — On a compté au marché au bétail de samedi, veille de Pâques, 30 vaches (28 en 1907), et 324 (169) porcs.

— Hier, lundi, ont été amenés sur le marché des Grand'Places, 22 veaux, tandis qu'on en avait compté 27 au marché correspondant de 1907.

SOCIETES

Deutscher Gemischter Chor und Männerchor Freiburg. — Heute abend, 8 ¼ Uhr, Uebung für Gemischten Chor.

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, mardi, à 8 ½ h. précises, au local, Hôtel de Saint-Maurice, répétition générale, pour concours de Chiètres.

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 ¼ h., répétition, au local ordinaire (maison d'école de la Neuveville).

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir mardi et jeudi 23 avril, il n'y aura pas de répétitions.

Etat civil de la ville de Fribourg

DÉCÈS

15 *avril.* — Monney, Joseph, fils de feu François, ouvrier de campagne, de et à Corpataux, célibataire, 70 ans.

17 *avril.* — Thalmann, Gabrielle, fille de Pie et de Marie, née Wicht, de Hasle (Lucerne), 5 mois, Champ des Cibles, 38.

Clément, Pierre, fils de feu Placide et d'Elisabeth, née Rossalet, machiniste, d'Ependes, célibataire, 28 ans, Criblet, 7.

MARIAGES

16 *avril.* — Zahnd, Alexandre, voiturier, d'Alterswyl, né le 19 juillet 1884, avec Gobet, Philomène, ménagère, de Fribourg, née le 29 juin 1883.

18 *avril.* — Monniotte, Honoré, de Besançon, fondeur, à Dôle (France), né le 22 janvier 1871, avec Cantin, Marcelle, de Rueyres-les-Prés, née le 13 août 1885.

Pilloud, Emile, veuf de Julie, née Gendre, négociant, de Fribourg et Châtel-Saint-Denis, né le 5 octobre 1869, avec Broye, *Lucie, de Fribourg et Estavayer-le-Lac, née* le 29 septembre 1881.

Blanc, Joseph, comptable, de Mannens, né le 8 juillet 1878, avec Meuwly, Jeanne, de Cressier, née le 28 février 1884.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 21 avril 1908

BAROMÈTRE

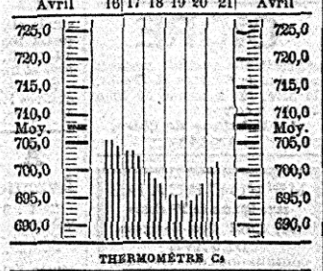

THERMOMÈTRE Cs

Avril	16	17	18	19	20	21	Avril
8 h. m.	7	11	8	1	3	—1	8 h. m.
1 h. s.	13	15	10	4	3	0	1 h. s.
8 h. s.	7	14	7	4	1		8 h. s.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 heures du matin, le 18 avril :

Paris	4°	Vienne	6°
Rome	10°	Hambourg	5°
Pétersbourg	2°	Stockholm	1°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 21 avril, à 7 h.

Beau à Genève, Neuchâtel et Schaffhouse. Neige, ou couvert partout ailleurs. Bise à Gœschenen et à Glaris.

Température maxima, 7°, à Lugano; minima, —6°, dans l'Engadine.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 21 avril, midi.

Eclaircies intermittentes. Mais la situation reste troublée. Danger de gelées blanches.

Nouvelles de la dernière heure

La solution de l'incident italo-turc

Rome, 21 avril.

On confirme que dans la note qu'il a remise à M. Tittoni, l'ambassadeur de Turquie reconnaît complètement les droits de l'Italie dans la question des bureaux de poste (voir *Nouvelles du jour*).

Rome, 21 avril.

Les journaux se réjouissent de la prompte et heureuse solution de l'incident italo-turc. Ils constatent la rapidité de la mobilisation de la flotte qui en 16 heures était prête.

Rome, 21 avril.

(*Sp.*) — Selon le *Giornale d'Italia*, la flotte avait l'ordre d'occuper six îles de la mer Egée : Lesbos, Lemnos, Chio, Samos, Imbros et Rhodes. C'est pourquoi on avait mobilisé des forces navales aussi importantes. Le gouvernement italien pensait que l'occupation d'une seule île n'impressionnerait pas suffisamment la Porte.

Une délégation de Moulaï Hafid en Europe

Mogador, 21 avril.

Une députation de notables de Fez et de Marakech, ayant à sa tête un Français, M. Jourdan, ami de M. Jaurès, se trouvait, le 17 écoulé, à Safi, en attendant un vapeur en partance pour Gibraltar. Cette députation est envoyée par Moulaï Hafid dans les capitales européennes afin de demander que l'on fasse cesser les hostilités à Casablanca et dans le Chaouïa. Des lettres ont été remises par la députation aux consuls étrangers à Safi pour que ces derniers les transmettent à leurs gouvernements respectifs. Dans ces lettres, Moulaï Hafid expose l'objet de la mission Jourdan.

Un caïd, fidèle à Abd el Aziz, a proclamé celui-ci sultan sur tous les marchés de l'intérieur et on s'attend à ce que tous les autres caïds abandonnent prochainement la cause de Moulaï Hafid.

Les Sénégalais au Maroc

Londres, 21 avril.

On télégraphie de Casablanca au *Daily Telegraph* :

Un transport va arriver avec un détachement de 600 nouveaux tirailleurs sénégalais, avec femmes et enfants. On annonce que les Sénégalais qui sont déjà à l'intérieur, souffrent beaucoup du froid. Beaucoup ont déjà succombé à la malaria.

Pour le Sud oranais

Paris, 21 avril.

On mande de Tiaret (Algérie) au *Petit Journal* que le 2me régiment étranger a reçu l'ordre de mobiliser. Toutes les compagnies disponibles doivent être prêtes pour partir au premier avertissement pour le sud algérien.

La fête de Pâques à Corfou

Corfou, 21 avril.

Dans une salle du château impérial, spécialement aménagée et ornée de fleurs, le chapelain de l'empereur Guillaume II a célébré la cérémonie liturgique de Pâques. Dans son allocution, il a rendu hommage à la Grèce. La musique du *Hohenzollern* a prêté son concours à la cérémonie, accompagnant les hymnes. La salle était bondée.

L'empereur a assisté à bord du *Hohenzollern* à la fête pascale des marins.

La mission turque arrivera aujourd'hui mardi. M. Theotokis, président du Conseil grec, restera probablement huit jours à Corfou.

Un incident à la messe du Pape

Rome, 21 avril.

Le *Giornale d'Italia* raconte qu'un pénible incident s'est produit dimanche au Vatican. Pendant la communion pascale donnée par le Pape, trois personnes, un professeur de Vienne, sa femme et sa belle-sœur, chaudement recommandées par l'ambassadeur d'Autriche, avaient été admises dans la chapelle Sixtine. Lorsque le Pape leur tendit l'hostie, des prélats remarquèrent que ces trois personnes la sortirent de leur bouche et la placèrent dans leur mouchoir. Entourées aussitôt, elles furent conduites à la sacristie où on leur reprocha leur sacrilège. Pour s'excuser, elles ont dit qu'elles avaient voulu voir le Pape de près, et qu'elles ignoraient le caractère sacrilège de leur acte, étant israélites. Elles ont fait des excuses.

Violation de frontière

Paris, 21 avril.

On mande de Saint-Julien (Haute-Savoie) aux journaux du matin :

Hier matin lundi, deux gendarmes suisses, voulant arrêter un Français recherché pour avoir enfreint un arrêté d'expulsion, ont pénétré sur territoire français et ont arrêté l'individu. L'incident cause une vive émotion dans la région. Immédiatement M. David, député, a télégraphié à M. Clémenceau, pour protester contre cette violation de frontière.

Navire allemand échoué

Kiel, 21 avril.

Le voilier *Hilda* s'est échoué sur la côte occidentale du Cattégat, à la suite d'une tempête de neige. La tourmente qui continue à faire rage rend impossible l'approche de l'épave.

L'autonomie de l'Irlande

Manchester, 21 avril.

(*Sp.*) — Parlant hier soir lundi, à Manchester, sir Winston Churchill, *ministre du commerce, a dit que ceux* qui ont tiré de la position prise par le gouvernement cette conclusion que le *home rule* a été abandonné se trompent entièrement. « Le gouvernement demandera pleins pouvoirs pour résoudre la question de l'autonomie de l'Irlande quand viendra le moment des élections générales. »

Entre Russes et Persans

Tiflis, 21 avril.

Un télégramme du commandant de la brigade frontière d'Elisabethpol arrivé hier reproduit le rapport télégraphique de l'officier commandant le détachement qui a été obligé de se replier sur Beliaivar et ajoute qu'un détachement important, composé de troupes de toutes armes, sera nécessaire pour punir les malfaiteurs. Le commandant ajoute : Je viens de recevoir le télégramme suivant de l'officier commandant le détachement : Voulez-vous informer le général commandant qu'une horde immense de nomades s'avance dans le but de prendre sa revanche des pertes d'hier. La situation est très grave.

Chinois et Japonais

Londres, 21 avril.

On mande de Changhaï au *New York Herald* :

Samedi, en Corée, on a essayé de faire dérailler un train dans lequel se trouvait le résident général japonais, marquis Ito. La tentative a heureusement échoué.

Catastrophe de chemin de fer en Australie

Melbourne, 21 avril.

Une collision s'est produite dimanche soir, à 11 h., entre Bendigo et Ballaarat, entre deux trains de plaisir. 27 personnes ont été tuées et 40 blessées grièvement.

La peste bubonique au Vénézuéla

Londres, 21 avril.

On mande de Vashington au *Daily Chronicle* :

Selon les informations non officielles du gouvernement, la mortalité est grande à La Guayra. Les hôpitaux regorgent de malades. Les décès se produisent par centaines dans tous les quartiers de la ville. Le gouvernement cherche à enpêcher l'envoi de nouvelles à l'étranger sur cette épidémie.

SUISSE

Loi sur les grèves

Berne, 21 avril.

Suivant les journaux du matin, la police a arrêté, samedi et dimanche, douze personnes, accusées de contravention à la nouvelle loi sur les grèves. Ces arrestations sont en rapport avec la grève des ouvriers menuisiers. Les douze individus arrêtés ont été incarcérés aux prisons de district.

Le procès Frei-Wyss

Einsiedeln, 21 avril.

Une assemblée de 300 personnes réunies au jardin du couvent à Einsiedeln, après avoir entendu un discours de M. Jules Beck, avocat, a voté à l'unanimité une résolution assurant de ses sympathies et de sa reconnaissance MM. le juge Gyr et le rédacteur Frei, à propos du procès de presse intenté par le colonel Wyss, conseiller d'Etat.

La Landwehr de Genève à Barcelone

Barcelone, 21 avril.

La musique genevoise de la *Landwehr* a donné un concert au palais des beaux-arts. Les musiciens ont été très applaudis. Le maire a offert une couronne d'argent au directeur. Un lunch a ensuite été servi. Le maire et un conseiller municipal de Genève ont ensuite porté des toasts cordiaux accueillis par des vivats, en l'honneur de la Suisse et de l'Espagne. Le président de la *Landwehr* a ensuite offert au directeur de la fanfare municipale de Barcelone une coupe d'argent. Le gouverneur étant arrivé sur ces entrefaites, a porté un toast chaleureux à la Suisse, auquel ont répondu les cris de : « Vive l'Espagne! »

Le temps qu'il fait

Zurich, 21 avril.

Le bureau central météorologique annonce que les chutes de neiges des derniers jours ont été particulièrement importantes dans la Suisse centrale, orientale et septentrionale. Dans les régions élevées du canton d'Appenzell, on observe une forte couche de neige, Heiden 30 centimètres. D'Engelberg et Einsiedeln, on signale 25 centimètres. La température est descendue à un degré au-dessous de zéro. Dans le Tessin, le temps est beau.

Calendrier

22 AVRIL

MERCREDI DE PAQUES

La fête de la Résurrection de Notre-Seigneur est une solennité si grande et si belle que l'Eglise veut consacrer deux mois à la célébrer. Pour chanter tant de gloire, ce n'est pas assez pour elle de l'octave entière, qui suit les grandes fêtes. Aussi, le temps pascal, qui commence à Pâques se prolongera jusqu'à la Pentecôte, par cinquante jours qui nous rappelleront la félicité des saints dans le ciel.

Sommaire des revues

CHRONIQUE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE LAITIÈRE. — 22me année. — N° 8. — 18 avril 1908.

SOMMAIRE

Le concours d'animaux gras de Lausanne. — La viticulture en 1907 dans le canton de Fribourg. — Crédit agricole. — Ecoles ménagères féminines. — Police sanitaire du bétail. — Elevage du bétail. — Petit bétail. — Assurance contre la grêle. — Assurance du bétail bovin en 1907. — Concours de fermes dans le canton de Fribourg en 1907 (suite et fin). — Sociétés d'agriculture. — Divers. — Statistique des foires au bétail. — Mercuriale.

Les personnes qui s'abonneront à la LIBERTÉ dans le courant du mois d'avril ne payeront que 8 francs jusqu'à fin décembre 1908.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

Monsieur Edouard Glasson-Peyraud Monsieur et Madame Auguste Peyraud et famille, Madame Ernest Glasson et famille, à Bulle, expriment leur plus sincère reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper si cruellement.

"C'est à l'Emulsion SCOTT seule que je dois la vie de notre cher Raimund. Il a eu une fluxion de poitrine pour la quatrième fois. Tout autre chose fut inutile, mais après un petit flacon de

l'Emulsion Scott

une nouvelle vie sembla renaître en lui et, bientôt, les

poumons furent entièrement dégagés." (Signé) R. Hafner, Professeur.

Reinach (Argovie), le 11 Juillet 1906.

L'Emulsion SCOTT a guéri et fortifié les poumons de ce petit garçon et reconstitue son système, parceque l'Emulsion SCOTT est composée des produits les plus purs et les plus reconstituants par le procédé de fabrication unique de SCOTT, qui procure un goût excellent ainsi que la digestibilité.

La marque "le pêcheur et la mouette" est la marque de l'Emulsion qui a sauvé la vie de Raimund Hafner,

2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les pharmaciens. MM. Scott & Bowne, Ltd. Chiasso (Tessin) envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres poste.

Union des fabriques de Soieries

Adolf Grieder & Cie, Zurich

Soieries en tous genres, dernières nouveautés. Envoi franco. Echantillons par retour du courrier. Catalogues de Blouses et Robes brodées. 46

La Soierie Suisse est la meilleure!

Demandez les échantillons de nos Nouveautés de printemps et d'été pour robes et blouses : **Surah chevron, Messaline ombré, Armure granité, Louisine, Taffetas, Mousseline,** 120 cm. de large à partir de 1 fr. 15 le mètre, en noir, blanc, uni et façonné, ainsi que **les Blouses et Robes en batiste et soie brodée.** H 1 Lz 842

Nous vendons nos soie garanties solides **directement aux particuliers** et franco de port à domicile.

Schweizer & Cie, Lucerne K74

Exportation de Soieries.

AVIS

Nos bureaux seront fermés mercredi 22 avril 1908. (Service de propreté.)

Caisse de Ville.
Percepteur de l'impôt.
Bureau communal de l'impôt.

Magnifique séjour de printemps — **KURHAUS GRUBISBALM** — Versant sud du Righi

Situation bien abritée, au soleil ; climat doux et fortifiant. Bonne maison bourgeoise, située au milieu d'un beau parc naturel. Magnifique point de vue. Prix de pension modérés — Poste. — Téléphone. — Prospectus par **G. MADER**, *gérant*. 1737

Auto-omnibus (hôtels)

pour 10-12 personnes, moteur à 4 cylindres, carrosserie grand luxe, livraison immédiate. Conditions très favorables. Garantie six mois. 1752

Offre sous chiffre H 3000 Z, à Haasenstein et Vogler, Zurich.

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine

BEAUTÉ ET BONTÉ

Je suis blanche à souhait, pure comme l'aurore,
Je fais sous tous mes pas le bonheur s'éveiller.
Je joins à la beauté la bienfaisance encore
Et mon nom le voici : La LESSIVE SCHULER !

Le lundi 27, à Fribourg, le mardi 28, à Guin, le mercredi 29 avril, à Schmitten, dès le matin, on vendra à la gare, aux prix du jour, des

pommes de terre à semer et de table

AEBISCHER & SCHNEUWLY

Foin et paille au dépôt en gare de Schmitten.

Les soussignés.

AUX PROPRIÉTAIRES DE BILLARDS

Grâce à l'**accroissement énorme de ma clientèle,** je suis à même, malgré la hausse constante des marchandises, de livrer **des draps extra purs,** Fr. 65.— net, pose comprise. — *Bandes en caoutchouc,* de 1re marques. Choix immense de *billes en ivoire, queues de billard, riches et ordinaires et tous accessoires,* à des **prix réellement modérés.** Réparations. — Références de 1er ordre.

Se recommande, H 1472 Y 1063

F. BÆRISWYL, *billardier,*
Hallerstr., BERNE.

Téléphone.

Voulez-vous avoir un gentil souvenir d'une course, d'un pique-nique, d'une journée passée agréablement, — d'un ami —, faites l'achat d'un appareil photographique sortant de la maison

Ed. YANTZ

Square des Places
FRIBOURG

Appareils depuis le prix modique de 6 fr. 50.

Appareils des meilleures marques, à plaques et packs-films, avec leurs derniers perfectionnements.

Appareils à pellicules.

Tout acheteur d'un appareil peut apprendre gratuitement. H 1744 F 1694

Conditions de payements mensuels très favorables.

BANKVEREIN SUISSE

BALE — SAINT-GALL — ZURICH — LONDRES
GENÈVE

Capital : Fr **62,800,000.** — Réserves : Fr. **14,280,000**

Le Bankverein Suisse bonifie sur les **DÉPOTS** de

3 à 12 mois **4 % l'an**

Il se charge de la

GARDE DE TITRES

et délivre, en échange, des certificats de dépôt numériques. Il soigne, sans autres frais qu'un minime droit de garde, tous encaissements ou versements, renouvellement de feuilles de coupons, vérification de tirages, etc., intéressant les titres déposés. H 22314 X 181

S'adresser, pour tous renseignements, à la Direction du **Siège de Genève, 12, rue Diday.**

SI L'INVALIDE

à la tête de bois, se cassait le crâne, il le raccommoderait avec de la Seccotine qui répare tout. (Lisez Seccotine sur le tube avant d'acheter.)

On offre à vendre

pour transporter, **une maison** d'habitation, se composant de 3 chambres presque neuves, ainsi que cuisine, grange et écurie et une grande remise.

S'adresser, d'ici au 7 mai, à **M. Alfred Bosson,** à **Vuiderens** (Fribourg). 1743-743

PINTE A LOUER

A louer la *pinte des Agriculteurs,* à Estavayer, située dans une rue fréquentée. Belle clientèle. Entrée à volonté.

S'adresser à **Baptiste Bovet, à Estavayer.** 1738

A vendre ou à échanger

contre objets utiles : un appareil phot. 9×12 avec accessoires ; une guitare ; une mandoline ; un flobert, cal. 6 mm ; un moulinet pour la pêche, le tout à l'état neuf. 1741

J. B. poste restante, Belfaux.

A VENDRE

à bon marché environ 100 à 120 m. *de treillis galvanisés, usagés* de 2 m. de largeur.

S'adresser à **Audergon,** *menuisier, au Varis,* **Fribourg.**

Appartement à louer

Place du Tilleul

second étage : six pièces, cuisine, cave, galetas, dépendances. Vue superbe.

S'adresser à **M. le notaire Blanc, Fribourg.** 1744

BAINS DE MER

Mlle *Marie Verpillot* organise, comme les années précédentes, des départs en groupe pour la Méditerranée, Sanary (Var). *Habitation moderne,* répondant à toutes les exigences. *Site ravissant. Beaux ombrages.* Belles excursions. Séjour : 4 semaines. Prix de 125 fr. à 200 fr. Voyage aller-retour depuis Genève, chambre et pension compris 1er départ 15 juin. Demander prospectus gratuit

Mlle **M. Verpillot,**
Roc, 10, **Neuchâtel.**

GANTS de sport,
GANTS de Grenoble.
GANTS de tissus.
LAVAGE de gants.
COLS et cravates.
COLS ecclésiastiques.
COLS caoutchouc.
BOUTONS de chemises.
BROCHES et épingles à chapeaux.
BROSSES à cheveux.
BROSSES à habits.
BROSSES à dents.
EPONGES fines et ordinaires.

Achat de cheveux tombés.

P. Zurkinden

FRIBOURG
Place Saint-Nicolas
— TÉLÉPHONE —

On demande une bonne

sommelière

connaissant si possible les deux langues

S'adresser au **Café du Midi, Fribourg.** H 1830 F 1754

On demande place

dans bonne famille, pour jeune homme de 18 ans, sachant traire et soigner le bétail.

S'adresser à **Offner,** *syndic,* à **Planfayon.** 1753

On demande à louer pour le 25 avril ou plus tard, un petit

logement

pour deux personnes, si possible aux environs de la gare

A la même adresse, on demande à acheter une petite maison. 1676

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 1723 F.

Magasin à louer

pour de suite, au haut de la rue de Lausanne, côté droit.

S'adresser par écrit sous chiffres H 3907 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler. Fribourg* 118

A vendre une grande quantité de

canaris

bons chanteurs. 1658

S'adresser à **G. Schor,** *rue de l'Hôpital, No 23.*

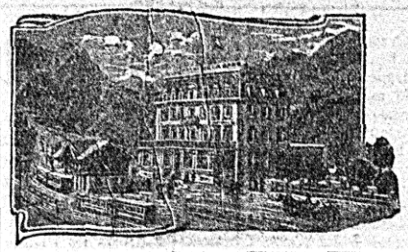

Hôtel-Pension de la Gare

Famille BARBEY

MONTBOVON Haute Gruyère

REPAS DE NOCES & DE SOCIÉTÉS

Spécialités de truites.

Pour cadeaux de mariages
ET
de Premières Communions

Livres de prières avec écrin, luxe et ordinaires.
Crucifix pour suspendre et à pied, luxe et ordinaires.
Bénitiers sur fond chêne ou velours.
Statues du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, de saint Joseph et autres saints.
Chevalets avec galvanos artistiques sur plaquette noyer ou applique velours.
Médailles or, argent, vieil argent fantaisie.
Croix nacre, ébène, argent, creuses et massives.
Chapelets perles coco, perles lustrées, couleurs diverses, montés en acier, en aluminium et en argent.
Etuis de chapelets.
Fermoirs caoutchouc soie, avec médailles artistiques.
Imagerie fine et ordinaire.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, 52, Fribourg.

Pour changement de commerce, **à vendre,** dans localité industrielle du Bas-Valais et à proximité d'une gare, une

maison d'habitation

avec grand et ancien magasin. Affaire d'avenir pour preneur sérieux.

Ecrire sous chiffres C 22654 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 1745

A LOUER

la Villa des Chênes

près La Tour-de-Trême. Conviendrait pour personnes tranquilles. Situation agréable. Route cantonale et forêt à proximité.

S'adr. à **Gaspard Jolliet,** à **Le Pâquier.** 1750

Leçons d'italien

1 à 2 heures par jour, à commencer de suite 1751

Offres sous H 1824 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

ON DEMANDE

un bon charretier sobre et ayant l'habitude des chevaux, pour un moulin de commerce du canton. Références exigées. Entrée tout de suite ou à volonté, dans un mois. Bon gage et dépenses payées.

S'adresser sous H 1822 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 1748

OCCASION

A vendre, faute d'emploi, **jument** ragote, 3 ans, ainsi que voiture-breack, petit camion, collier, le tout ayant très peu servi. 1747

S'adresser sous H 1821 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*

A VENDRE

à de bonnes conditions, **une maison,** nouvellement *reconstruite,* située à la rue de Lausanne.

Pour tous renseignements s'adresser **par écrit,** sous chiffres H 1817 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1746

Nous vendons toujours, à des prix excessivement bas, des

vieilles portes

ET

fenêtres

en bon état et de toutes dimensions H 1252 F 1280

S'adresser à **Salvisberg & Cie,** *entrepreneurs, Avenue de Pérolles, 40,* **Fribourg.** 1280

Une maison de commerce

de la place **demande un commanditaire** ou **associé** pouvant s'occuper de la comptabilité.

Pour tous renseignements, s'adresser par écrit, sous chiffres H 641 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1578

Bonne occasion

A vendre, à un prix favorable, **un potager** presque neuf, pour 15 à 20 personnes, devenu trop grand, par suite de diminution de famille.

S'adresser sous H 1789 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1730

A LOUER ou A VENDRE

la Villa des Accacias

à Estavayer, située à 50 mètres de la ville, sur hauteur. 16 chambres, écurie, remise, grand parc, jet d'eau et pièce d'eau, environ 2 poses, clos de mur Entrée en jouissance de suite. Photographie à disposition.

S'adresser à l'**Hôtel des Bains, à Cheyres.** 1543

L'Agence centrale de placement

A. LUY, Montreux

demande tout de suite, pour *Montreux* et pour la *saison d'été : caissières, dames de buffet, gouvernantes, femmes de chambre, sommelières de salle et de restaurant, cuisinières chef, cuisinières à café, Repasseuses lingères, filles d'office, laveuses,* etc 1712

LITTÉRATURE

Encore quelques ouvrages, *petit format, à vendre à bas prix.*

Littérature Philosophie Histoire politique

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 1363 F.

CIDRE

d'excellente qualité, garanti pur jus de fruits, à 25-27 cent. le litre, fût à prêter de 50 à 200 lit. y compris

La Fabrique de cidre, à GUIN.

Mme **FOURCADE**
sage-femme de 1re classe
23, Quai des Bergues
GENÈVE
Consultations tous les jours.
Téléphone 3194
(Clinique à Genève et clinique sur France)
Reçoit pensionnaires à toute époque. Confort moderne.

Plusieurs élèves du Technicum **demandent**

chambre & pension

dans bonne famille.

Adresser les offres, **par écrit,** à la **Direction du Technicum.** H 1715 F 1671

A LOUER

à l'année ou pour la saison, une

maison de campagne

meublée, très bien située, à 5 km. de Fribourg, avec beau jardin d'agrément, bosquet, belle vue et bon air. Altitude : 722 mètres.

S'adresser à **M. Henri Week,** *rue Geiler (Pérolles).* 1653

Mises de mobilier

Mercredi 22 avril, dès 9 h. du matin, sur la place de l'Hôpital, à Romont, vente en mises publiques du mobilier de l'hôtel de la Couronne, compris dans la masse en faillite de Jules Demierre, en cette ville. H 1772 F 1710

Office des faillites de la Glâne

Auberge

A vendre **une auberge** bien achalandée, bonne situation, dépendances, poids public. Facilités de paiement.

Adresser les offres par écrit, sous chiffres H 435 B, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1502-625

A VENDRE

à proximité d'une gare, un **café-restaurant** avec jardin, grande salle pour sociétés. Conditions avantageuses.

Adresser les offres par écrit sous chiffres H 436 B, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg* 1503-626

Mises publiques

Au No 224, rue de la Préfecture, à Fribourg, l'office des faillites exposera en vente aux enchères publiques, **vendredi 24 avril,** à *9 h. du matin,* un materiel **d'horticulteur** ainsi qu'une quantité de plantes, arbustes, graines, etc., etc.

ON DEMANDE

sur le plateau de Pérolles, **un petit logement** bien exposé au soleil, ayant deux chambres et une cuisine.

S'adresser **par écrit,** sous chiffres H 1498 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1480

A LOUER

Avenue de Pérolles

No 7 : 3 magasins ; entrée à volonté.

No 11 : un magasin.

No 13 : 2 sous-sol pouvant servir d'ateliers ou d'entrepôts.

Pour visiter, s'adresser à la concierge, No 13, et pour traiter, à **Me J. Remy,** *notaire,* à **Fribourg.** H 797 F 907

A LOUER

pour de suite, **deux appartements** de 5 pièces, chambre de bain et mansarde, chauffage central, gaz et électricité.

S'adresser à **M. Cimma,** *ferblantier, Avenue de Pérolles.*

A la même adresse, à louer de beaux locaux pouvant servir pour dépôt, atelier ou magasin. H 212 F 428

On demande, pour la campagne, un bon

ouvrier boulanger

sachant travailler seul, pour entrer tout de suite. 1674

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 1722 F.

Pour la 1re Communion

le cadeau bienvenu est une

bonne montre et chaîne en or, argent ou métal.

Demandez le catalogue gratis (1200 illustrations d'après photographies) H 5800 Lz 1071

R. Leicht-Meyer & Cie, Lucerne
11, près de la Cathédrale

VENTE DE VINS

L'Administration de l'Hôpital des Bourgeois de la ville de Fribourg vendra en mises publiques, dans les caves de l'**Hôpital,** à **Fribourg,** le **lundi 27 avril 1908,** les vins de **Calamin, Riex** et **Vully,** dont suit la désignation.

Les mises commenceront à 1 ½ h.

Désignation des vases.

Calamin 1907

Vase	No 1	693 litres	Vase	No 3	604 litres
»	» 2	600 »	»	» 4	1120 »

Riex 1907

Vase	No 5	1105 litres	Vase	No 31	1187 litres
»	» 14	2870 »	»	» 32	1270 »
»	» 23	546 »	»	» 33	568 »
»	» 29	1481 »	»	» 34	508 »
»	» 30	1523 »	»	» 35	1200 »

Vully 1907

Vase No 7 3000 litres (à miser par 500 litres).

Tous ces vins, de bonne qualité, seront vendus sous de bonnes conditions de payement et décavage à terme.

Pour les conditions, s'adresser à l'administrateur.

Fribourg, le 10 avril 1908. H 1651 F 1624-686

L'administrateur : **Er. BUMAN.**

Les CONFITURES
DE
SAXON

ont le vrai parfum du "revenez-y„

MODES

Mme Léon MACHEREL

33, rue de Lausanne, au 1er étage
FRIBOURG

Exposition des dernières créations de Paris

CHAPEAUX D'ENFANTS. MODES A FAÇON.

Paralysie rhumatismale

Ayant souffert de douleurs rhumatismales spasmodiques dans les hanches et les jambes, de grande faiblesse, de paralysie, de dépérissement des muscles et d'anémie, j'envoyai mon eau pour l'analyse à l'**Institut médical et de Médecine naturelle de Niederurnen** et, grâce à son traitement par correspondance, je fus guéri en peu de temps, de sorte que je puis de nouveau vaquer à mes occupations.

Georges Glaus, Benken.

Signature légalisée : H 7000 Z 1739-738

Benken, le 17 mars 1905. Antoine Kühne, greffier municipal.

Que ceux qui veulent savoir de quoi ils souffrent et être guéris envoient leur eau ou la description de leur maladie à l'**Institut médical et de Médecine naturelle de Niederurnen** (Suisse) (Dr-méd. Ziegler et Schumacher). Consultations tous les jours de 9 h. à midi. Prospectus et attestations gratis sur demande.

A vendre, à 10 minutes de la gare de Fribourg

un bâtiment neuf

de bon rapport ; eau et lumière électrique ; balcons, véranda, vue superbe ; magasin d'épicerie ; beaux jardins. Affaire avantageuse, vu la construction prochaine d'un tramway. — S'adresser chez M. **Clerc,** *entrepreneur,* **route de la Glâne.** H 474 F 634

Fait le plus sale métal brillant comme une glace & ne graisse pas.

Seulement véritable avec la marque déposée **« KAOL »**

En bouteille de verre et fer-blanc de 20 ct.

En vente partout :

Représentants sont demandés. Fabriquants : Lubszynski & Cie, Berlin N O.

Aux Sourds Des cours de **rééducation auditive** et de **lecture sur les lèvres,** d'après la méthode du *Dr A. Wyss,* ont lieu périodiquement à Genève. Durée : Six semaines. Succès garanti.

Aux Bègues Des cours pour la **guérison du bégaiement,** d'après la méthode du *Dr A. Wyss,* ont lieu périodiquement à Genève. Durée : Trois semaines. Succès garanti. H 1171 X 935

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. le Docteur A. WYSS, rue de Candolle, No 26, à Genève.**